



HÔPITAL DE LAVAUUR

Suivez-moi ou taisez-vous...

Lavaur, le jeudi 17 décembre 2009

BIENVENUE AU PAYS DE CANDY !

1. BILAN DE LA NOUVELLE ORGANISATION EN MEDECINE : Question CGT

Le directeur nous informe que cette nouvelle organisation se mettra en place à partir du 1^{er} janvier 2010. D'après lui, c'est le personnel du service qui aurait demandé de reporter cette mise en place car avec plusieurs arrêts, cela n'était pas possible dans l'immédiat.

Commentaires CGT :

Lors du dernier CHSCT, le 21 septembre 2009, la Direction nous avait assuré que cette mise en place devait se faire au plus tard le 1^{er} octobre... et en 10 jours tout a été reporté de 3 mois ! Si la nouvelle organisation n'a pu commencer à temps par manque de personnel, c'est le bien la preuve que l'absentéisme qui s'accumule dans un service n'est jamais pris en compte par la DRH.

Demander à une IDE de faire la journée ne suffit pas : il faut créer, réellement, un poste supplémentaire.

2. CONDITIONS DE TRAVAIL A LA LINGERIE : Question CGT

Au cours du mois de novembre, beaucoup d'arrêts maladies ont perturbé le bon fonctionnement de ce service et mis en difficulté cette équipe déjà malmenée par une fermeture qui se précise.

La direction dit que 25 % du personnel est en arrêt. 2 agents sont venus en renfort, mais il manque toujours du monde. De plus des problèmes techniques perturbent le bon fonctionnement des machines, ceux qui accroît la charge de travail du personnel. De toute façon la direction confirme que le service sera fermé l'an prochain et le travail sera soit fait par une lingerie inter-hospitalière entre Albi/ Graulhet/Lavaur, soit par une entreprise privée. La décision sera définitive en janvier. **Quoi qu'il en soit il y aura un plan social !!!**

Commentaires CGT :

Quel mépris pour le personnel qui travaille dans de telles conditions. On se moque de ces agents qui font tout leur possible pour que les patients aient des draps propres, pour que les soignants aient des blouses bien blanches... on oublie vite que pendant des années ils ont travaillé dur avec des machines vieillissantes et non entretenues. Aujourd'hui, on leur dit que tout est fini. Quelle honte.

Nous exigeons de savoir ce que va devenir le personnel, ou va t'il travailler demain ? Dans quel service ? Que vont devenir les contractuels ?

Nous nous opposons au principe même du plan social, par conviction et par respect pour cette équipe.

3. INTERVENTION DES AS DE LA MATERNITE AU BLOC : Question CGT

Comme lors du dernier CHSCT, nous avons à nouveau évoqué les problèmes d'astreintes à la maternité et au bloc : entre 18h et 20 h ainsi que les week-end et jours fériés. Problème : S'il y a une césarienne au bloc avec 2 accouchements à la maternité : qui reste en service pour assurer la continuité des soins aux mamans et aux bébés ? L'AS de la maternité partant au bloc laisse seule sa collègue pour plusieurs heures. Comment faire en

cas de coups dur ? Ce problème perdure depuis la fermeture de la chirurgie et nous l'évoquons dans chaque instance pour alerter la direction. Les sages-femmes elles-mêmes ont signées une pétition en interne pour relayer ces problèmes et ont été reçu par le DRH., le DSSI et le cadre du service.

Pour ces derniers, il faut réécrire les procédures, et faire appel aux cadres d'astreintes en cas de problèmes. De plus il y a un problème lié au manque de pratique des AS, d'où la formation des AS en semaine sur des créneaux horaires permettant à l'AS du bloc de les former, en créant une sorte de tutorat. Ensuite, il faudrait écrire une procédure avant la fin d'année, pour l'AS qui resterait seule à la maternité. Enfin pour pouvoir transporter une maman de la maternité vers le bloc, le service pourra téléphoner au cadre d'astreinte pour qu'il prenne des mesures afin qu'un agent d'un autre service assure ce transport.

La direction rajoute que l'on ne pourra pas revenir en arrière car avec une mutation et un départ à la retraite, nous avons perdu des compétences au bloc.

Commentaires CGT :

De qui se moque-t-on ? Que peuvent bien faire les AS pour gérer leur stress au bloc ? Pas de réponse satisfaisante. Les procédures vont être réécrites : que peuvent faire des bouts papiers quand il manque du personnel ?

Que va faire le cadre de garde ? Demander à un agent de Médecine ou de SSR ou même des urgences de faire un transport de la Maternité vers le Bloc, et ce au détriment de son service ?

4. ORGANISATION EN 12H DES AS DE LA MATERNITE : Question CGT

La direction nous affirme que le passage en 12 heures des aides soignantes de la maternité n'est pas à l'ordre du jour et que rien ne peut obliger ces dernières à modifier leur temps de travail.

Par contre, cette même direction précise que ce passage en 12 heures serait une bonne chose car les AS pourraient travailler en binôme avec les sages femmes qui travaillent déjà en 12 heures.

Commentaires CGT : Pas de demande officielle mais des espoirs qu'en culpabilisant le personnel, les AS de la maternité finissent par accepter... La direction s'en froterait les mains !

5. FERMETURE DE LA PORTE ENTRE LA MEDECINE ET LE SSR : Question CGT

Cette demande du personnel de ces services pour des questions légitime de sécurité tant pour les soignants (éviter les intrus) que pour les patients (éviter les déambulations entres services) ouvre la problématique de la sécurité au sein de notre hôpital. Ne pouvant fermer cette porte pour des raisons de sécurité incendie, la direction admet que la sécurité doit être renforcée. A partir de ce fait, une étude va être réalisée sur les endroits à sécuriser et les portes à fermer la nuit. Toutes les portes de l'hôpital étant concernées, cela va couter cher à l'établissement. Cette dépense se déroulerait sur plusieurs années. A moins que la solution d'un maître-chien ne soit moins chère, d'après la direction. !

Commentaires CGT :

Si nous sommes d'accord sur le principe de sécuriser l'établissement la nuit pour éviter certaines situations graves pour le personnel, en revanche, nous ne voyons pas l'utilité d'un maître-chien qui ne ferait que le tour de l'hôpital, car ne pouvant rentrer dans les services avec son animal.

6. PROBLEMES DE SECURITE LA NUIT AUX URGENCES : Question CGT

La CGT informe la direction que trop de situations d'insécurité viennent perturber le travail de l'équipe des urgences. Il faut notamment corriger les défauts de la caméra à l'entrée de la porte d'accès extérieure, pour que les soignants puissent mieux voir les arrivées. La direction promet de corriger le problème. Quand à la sécurité en elle-même, elle sera prise en compte au moment de la réflexion sur les fermetures des portes la nuit.

7. POSTES DE NUIT SUITE DEPARTS RETRAITES SUR LE CENTRE PINEL : Question CGT

Le DSSI nous confirme que les 3 postes concernés seront tous remplacés, le dernier en janvier. Par contre pas de réponses sur l'organisation des nuits, car les 3 départs sont des postes de nuits, et ceux qui devront les remplacer ne seront pas forcément tenus d'en faire. Donc les équipes devraient alterner Jours/nuits et elle ne sont pas favorables à cette alternance, nous les comprenons.

Le directeur demande au DSSI de voir les cadres sur ce sujet et d'éclaircir la situation.

8. CONDITIONS DE TRAVAIL A LA MAPAD : Question CGT

Il est de notoriété que notre hôpital n'a plus d'argent. Et bien d'après le Directeur la Mapad en aurait encore moins. Déficit abyssal d'après lui, pour 2009, dû à une mauvaise gestion des entrées de résidents et refus de renégociation de la convention tripartite de la part de nos partenaires : **bref on parle argent et gros sous mais pas du personnel qui trime. Le DSSI nous affirme que chaque absence a été remplacée un pour un et que tout va bien !!!**

Commentaires CGT :

Cette équipe fait un travail formidable avec des patients de plus en plus lourds, sans moyens supplémentaires et surtout sans la moindre considération. Les situations de travail en sous effectifs sont monnaies courantes. Quand va t'on prendre enfin la mesure de la souffrance de cette équipe et l'ampleur des mauvaises conditions de travail ? Quand va-t-on se préoccuper des résidents qui eux sont en bout de chaînes ? Cette équipe se démène tous les jours pour offrir des soins de qualité aux patients mais elle est abandonnée par la Direction qui minimise ce que nous lui faisons remonter de la part de l'ensemble de l'équipe. Est-ce que la Direction attend le coup dur ? Celui qui va laisser des traces ?

9. PRESSIONS MEDICALES EXCESSIVES SUR CERTAINES EQUIPES : URGENCES, BLOC, REA..... : Question CGT

A cette question, la direction nous affirme que le travail au sein de notre hôpital doit se faire dans le respect de tous et que cette question doit être posée en CME. Le directeur rencontrera les médecins.

Nous demandons un peu de mesure dans les propos de certains et un peu plus de respect.

On peut s'adresser aux gens de façon posée, correcte et sans agressivité.

L'atmosphère sera plus détendue et tout le monde s'en portera mieux surtout les agents qui subissent ces écarts !

10. CONDITIONS DE TRAVAIL DES AS et des ASH SSR C : Question CGT et FO

Il manque du temps ASH l'après midi et l'équipe galère, les conditions de travail sont lourdes, elles se répercutent sur le AS. **EN CLAIR ET POUR TOUS : C'EST DU PERDANT/ PERDANT !!**

Nous demandons qu'un effort soit fait.

CONCLUSION :

Toujours des problèmes d'argent, de financement, de budget...

Nous savons déjà depuis belle lurette que notre hôpital est sous financé, malgré les propos « lénifiant » de certains. Ceux qui nous expliquaient qu'après la fermeture de la Chir, l'argent allait couler à flot.

Pour l'instant la seule chose qui coule : ceux sont des services, les uns après les autres et certaines équipes abandonnées !

En attendant notre rôle est de veiller au respect du personnel, de leurs conditions de travail et de les soutenir dans les moments difficiles.

Nous ne sommes ni les organisateurs ni les comptables du déficit des hôpitaux et encore moins les fossoyeurs de nos services.

Ce n'est pas nous qui avons fermé la chirurgie, bientôt la lingerie et demain....

CéGéT ez vous et mêlez vous de votre hosto !

Consultez notre site internet : www.cgt-chlavour.fr.

Permanence le mardi de 9 heures à 16 heures. Tél. : 30 38 mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

